



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 14 juin 2021

Membres présents : M. DAVID, Mme BOSCHER, M. JONVEL, M. COSTARD, Mme NAOUR, Mme GUÉRIN, Mme BALAN, Mme SURY, M. ROUILLE, M. HALLYG, M. LEJART, Mme BROUTE, M. SELIER, Mme VALLET, M. L'HERMENIER, Mme COUSIN, M. GROSSET, Mme CLEMENT, Mme MENARD, Mme DEMIRASAL, Mme CARLIER, M. JEGOU, Mme TRAVERS-LE ROUX, M. RAULT, Mme CLERET.

Membres absents excusés : Mme CONNAN, M. PRIGENT, M. BOURRY, Mme DENIEL, M. GUEMAS, M. TUAL, M. CHARLES, M. GOUAULT, Mme LECOURT, M. LAMOULLER, M. LINTANF, Mme LAVENU DE LAVERAN.

Ordre du jour :

1. **Domaine administratif**

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour.
- 1.2. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2021.

2. **Vie scolaire et pédagogique**

- 2.1. Répartition de la DGH 2021 – 2022 (vote)
- 2.2 Actualisation du projet d'établissement (info)
- 2.3. Principe des voyages scolaires année 2021 – 2022 (vote)
- 2.4. Calendrier de fin d'année (info)

3. **Domaine financier**

- 3.1. Conventions d'adhésion au groupement d'achats 22 – période 2022 /2025 (vote)
- 3.2. Renouvellement contrat téléphonique (vote)
- 3.3. Admission en non - valeur (vote)
- 3.4. Prélèvements sur fonds de roulement (vote)
- 3.5. Décision Budgétaire Modificative (vote)

4. **Questions diverses**

Le conseil d'administration se tient en présentiel. A l'ouverture de la séance à 17h 50, 25 membres sont présents au collège. Le quorum est atteint, le président ouvre la séance.

I. Domaine administratif

1.1. Approbation de l'ordre du jour.

1.2. M. SELLIER et M. L'HERMENIER sont nommés secrétaire de séance.

1.3. Le procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2021 est adopté.

II. Vie scolaire et pédagogique

2.1. Répartition de la DGH 2021 – 2022

M. DAVID rappelle la proposition de répartition de la DGH présentée au CA du 27/04/21 en indiquant qu'aucune modification n'est intervenue depuis.

Il signale particulièrement :

- le peu d'inscription en classe bilingue allemand qui interroge pour l'avenir
- le dédoublement de classes en lettres, mathématiques, et sciences pour les niveaux 6e/5e, en anglais (5e), en Histoire-Géographie (3^e)
- le financement de la classe théâtre (4^e)
- l'accompagnement des EANA renforcé à hauteur de 6h hebdomadaires
- la reconduction des groupes réduits en espagnol
- L'aide fructueuse apporté aux élèves de 6^{ème} par les professeurs de SEGPA dans l'apprentissage de la lecture.

Il annonce :

- l'arrivée de trois enseignants stagiaires (Mathématiques, Physique-Chimie, SVT)
- la mise au mouvement d'un poste de Lettres (départ de Mme HAMON) et en conséquence une nouvelle répartition des services à construire dans cette discipline.

Il reste 7,5 HSA dans la répartition de Lettres.

- l'arrivée d'un nouveau personnel en allemand (mise en disponibilité demandée par Mme TREHOREL et acceptée par le rectorat).

La proposition de répartition de la DGH est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

2.2. Actualisation du projet d'établissement

M. DAVID rappelle les trois axes de ce projet :

- Je me sens bien au collège
- J'ai envie d'apprendre
- Je me projette

Il annonce qu'une évaluation interne sera menée pour optimiser l'accompagnement des élèves dans les quatre **parcours** éducatifs (Avenir, Santé, Éducation artistique et culturelle, Citoyen). Quatre groupes de

travail seront chargés à la fin de cette année de faire des propositions pour coordonner et renforcer les actions existantes.

M. DAVID explique que le projet d'établissement sera réexaminé avec tous. Il faut qu'il soit cohérent, lisible, explicite et avec une notion d'équité. Il faudra articuler les projets avec une progression sur chaque parcours.

M. GROSSET signale la création prochaine d'un Institut National de l'Education Artistique et Culturelle à Guingamp, qui proposera un outil permettant de lire chaque parcours individuel de l'élève.

Le but étant de lire sur quatre ans le parcours individuel de chaque élève. Le rectorat met en place des moyens et des personnes ressources pour réussir.

M. DAVID annonce qu'une évaluation externe sera également menée en 2021/2022 avec le concours de l'inspection, visant à identifier les points forts et ceux qui restent à consolider dans ce domaine.

Mme LEJART demande si cette évaluation aura valeur de label. M. DAVID répond qu'il s'agit plutôt d'un diagnostic.

2.3. Principe des voyages scolaires année 2021 – 2022

M. DAVID souligne la volonté forte de l'établissement de rétablir les voyages scolaires dès que les conditions sanitaires l'autoriseront et demande au CA son accord de principe. Le sujet a été abordé lors du conseil pédagogique.

Il signale qu'une attention particulière sera accordée à l'équité entre les classes et à l'interdisciplinarité dans l'organisation de ces séjours. Il annonce qu'un coordonateur sera désigné pour chaque destination retenue.

Mme CLERET rappelle l'expérience de la réception des délégués de classe au Conseil Départemental ainsi que dans les municipalités et en souligne l'intérêt. Cela s'inscrit parfaitement dans le parcours Citoyen.

L'autorisation de principe des voyages scolaires pour l'année 2021/2022 est adoptée à l'unanimité.

2.4. Calendrier de fin d'année

M. DAVID rappelle la teneur du courrier envoyé aux familles :

Pour les 3^{es} : la fin des cours est fixée au 18 juin au soir, avec un « midi des talents » organisé ce même jour et une période de révision à distance du 21 au 23 juin. Le jeudi 24 et le vendredi 25 les élèves sont en autonomie.

Pour les 6^{es}/5^{es}/4^{es}, la fin des cours est fixée au 23 juin à midi, l'établissement étant centre d'examen pour le DNB (28 et 29 juin). L'accueil des élèves sera néanmoins assuré sur inscription la dernière semaine. L'inscription se fait par retour d'un coupon réponse au secrétariat.

A la demande de Mme GUERIN, M. DAVID précise que le programme de cet accueil se composera d'activités éducatives et sportives.

Le but de cet accueil est de répondre au besoin des familles qui n'ont pas de solution.

III. Domaine financier

3.1. Conventions d'adhésion au groupement d'achats 22 – période 2022 /2025

M. COSTARD propose au CA le **renouvellement de la convention d'adhésion au groupement de services des Côtes d'Armor pour les contrats Denrées alimentaires, Fournitures et Prestations de services** qui arrivent à échéance.

Ce contrat regroupe des collègues, des lycées, des mairies et permet la négociation de prix.

Le conseil d'administration approuve le renouvellement de contrat pour la période de 2022/2025.

3.2. Renouvellement contrat téléphonique

Le contrat téléphonique de 3 ans arrive à échéance. Orange étant la seule société qui propose la fibre dans le secteur.

M. COSTARD propose au CA le **renouvellement du contrat avec la société Orange**.

Le renouvellement est approuvé à l'unanimité.

3.3. Admission en non - valeur

M. COSTARD propose au CA une **admission en non-valeur d'un montant de 52,25 Euros** suite à un non recouvrement d'une créance et un certificat d'irrecouvrabilité délivré par l'huissier.

Admission en non-valeur validée par le CA.

3.4. Prélèvements sur fonds de roulement.

A ce jour, le reliquat du fonds de roulement s'élève à 101 954,48 € (dont un prélèvement de 5 000,00 € sur le budget initial 2021 pour les dépenses sanitaires liées à la Covid 19).

M. COSTARD propose au CA un **prélèvement de 6 000 Euros sur le fonds de roulement** pour l'achat de :

- 2 000€ pour des microscopes en SVT
- 2 500€ de rideaux
- 1 500€ pour finir le renouvellement des chariots des agents.

Le prélèvement est approuvé par les membres du CA.

3.5. Décision Budgétaire Modificative

M. COSTARD propose au CA la **Décision Budgétaire Modificative** associée à ce prélèvement.

Ces propositions sont successivement adoptées à l'unanimité.

IV. Questions diverses

↳ Les représentants des parents d'élèves abordent la **Sécurité aux abords du collège**

M. DAVID indique qu'un échange téléphonique a eu lieu entre l'établissement et la mairie qui fera bientôt des propositions.

Mme TRAVERT rappelle que la ville n'est pas responsable des travaux mais cofinanceur. Cependant, une réflexion a été menée par les services municipaux pour proposer des places supplémentaires et un plan de circulation différent.

Mme GUERIN demande que la police municipale intervienne activement auprès des usagers pour rappeler les règles.

M. BALAN précise que la sécurité est mise en cause surtout par des manœuvres fréquentes de demi-tour au niveau du carrefour d'entrée, et par la circulation de véhicules sur le terre-plein central.

Mme CLERET rappelle que la passerelle a été conçue entre autres objectifs pour donner accès au parking secondaire du gymnase Jouan, qui devrait servir de délestage au principal.

Il faudra donc communiquer auprès des parents sur la passerelle.

↳ Les représentants des parents d'élèves demandent la pérennité de l'**Equipe de direction**

M. DAVID indique que l'équipe de direction sera inchangée l'année prochaine à l'exception des deux CPE pour lesquels l'établissement attend de connaître le résultat du mouvement.

↳ Les représentants des parents d'élèves évoquent la mise en place d'une **Boite mail parents d'élèves**

M. DAVID annonce que l'établissement communiquera aux familles l'adresse de cette boîte mail à la rentrée 2021/2022.

Mme BOSCHER rappelle que la communication des adresses mail des familles aux représentants de parents est soumise à l'accord de chaque famille.

↳ Les représentants des parents d'élèves abordent les **Tenues vestimentaires**

M. DAVID rappelle que cette question fait actuellement débat et qu'il faut agir avec prudence et discernement. Il indique que s'agissant des tenues vestimentaires et du port du crop top en particulier, la voie du dialogue et de la pédagogie a été et sera privilégiée. Une réflexion est prévue lors des réunions

de travail des enseignants de fin d'année afin d'harmoniser au mieux les interventions auprès des élèves concernés.

Mme BOSCHER explique que les représentations et les codes peuvent être très différents selon les familles et même entre les personnels.

M. SELLIER ajoute que les directives officielles sont générales sur le sujet et que le débat en cours traverse la société toute entière, ce qui ne facilite pas les interventions des personnels. La concertation prévue sera donc particulièrement bienvenue.

Fin du CA à 19h00.

Le Président de séance

Jean-François DAVID



Le secrétaire de séance

Iltermenia